

<h1>CCAS de Lorient</h1>	Horaires d'ouverture <i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i>	Mairie de Lorient 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
<i>Retrouvez votre page</i>	CCAS > Personnes âgées et handicapées > Résidences pour personnes âgées	tél : 02 97 02 22 00

Résidences pour personnes âgées

Établissement d'hébergement pour personnes âgées (autonomes)

Ce type d'habitat est destiné à des personnes autonomes souhaitant un environnement sécurisé ou simplement rompre avec la solitude.

La résidence de Kerguestenen, gérée par le CCAS, est située à proximité du centre commercial de Kerfichant et est reliée par le bus au centre ville. Chaque résident dispose d'un studio de 31 à 35 m², meublé par ses soins, dont il assure ou fait assurer l'entretien. La restauration du midi est prise en commun dans la salle à manger ; le dîner peut être pris en commun ou chez soi.



La résidence de personnes âgées de Kerguestenen

Les Lorientais de plus de 60 ans non résidents peuvent bénéficier du service de restauration.

Une équipe pluridisciplinaire est présente tout au long de la journée. La résidence propose des activités, des ateliers de loisirs et des sorties. Une permanence de nuit est assurée.

Les séjours temporaires sont possibles ainsi que l'accueil des familles des résidents en chambres d'hôtes. Les résidents peuvent bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) ; l'établissement est habilité à l'aide sociale pour la restauration.

- EHPA Kerguestenen - 20 rue de Kerguestenen - 02 97 87 21 00

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)



La résidence de Kervénanec, destinée aux personnes âgées dépendantes, est gérée par le CCAS. Elle accueille 80 personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie physique ou désorientées. La résidence se trouve au coeur du quartier de Kervénanec, permettant ainsi aux personnes de continuer à utiliser les services de proximité. La répartition en quatre unités (dont deux dédiées aux personnes désorientées) permet d'adapter les prestations de vie quotidienne aux pathologies des résidents.

Chaque unité dispose des lieux de vie nécessaires à la vie quotidienne (espace restauration, espace soins...). Une équipe pluridisciplinaire prend en charge chaque unité de vie : personnel soignant, animateurs, agents de service et personnel de restauration interviennent en liaison pour apporter une réponse individualisée au besoin de chacun.

Chaque résident dispose d'une chambre individuelle. Les résidents peuvent bénéficier de l'APL ; l'établissement est habilité à l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement.

Tous les établissements de type EHPAD font l'objet d'un dossier unique d'inscription.

- EHPAD Kervénanec - 1 place Pomel, 56100 Lorient - 02 97 88 29 40

Le dossier unique vous permet de demander votre entrée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées situé en Morbihan, pour un hébergement temporaire ou un hébergement permanent.

Attention : en aucun cas ce dossier ne permet une entrée immédiate. Il s'agit d'une demande d'inscription sur les listes d'attente des établissements.

Dans cette rubrique

- [Information et coordination](#)
- [Aide à domicile](#)
- [Livraison de repas](#)
- [Soins à domicile](#)
- [Animation et lutte contre la solitude](#)
- [Résidences pour personnes âgées](#)
- [La commission accessibilité](#)
- [Handicap](#)

CCAS, La Passerelle

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Galerie commerciale de l'Orientis - 7 bd Cosmao Dumanoir
- 02 97 84 15 50

- [Télécharger la notice d'explication](#)
- [Télécharger le dossier unique d'inscription](#)